

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS: **RAS LE BOL**

Outil de Répartition des Emplois en Moselle.

Cette année en Moselle, ce sont 27 emplois de cadres C qui sont supprimés dont 5 emplois qui seront requalifiés en cadre B.

Toutes les OS présentent à ce CTPL ont refusé de participer au vote et ont dénoncé les conséquences de l'ORE en déposant chacune d'entre elles une motion.

Devant les **critiques vivement exprimées** par les Organisations Syndicales, le TG ne conteste pas le fait que ces suppressions d'emplois soient "fortes".

A cela, la direction entend poursuivre 2 actions:

- Tenir compte des difficultés locales. (spécificité de gestion, accueil).
- Conduire ces difficultés de manière équitable et rationnelle (action de gestion pour les maladies et équipe de renfort).

Commentaires du TPG:

Il faut revoir les paramètres transversaux et faire valoir les nouvelles missions créatrices d'emplois comme le Pôle SPL. Il nous informe que dans le recensement des charges les contrôles sont exhaustifs et qu'il faut insister sur l'accueil qu'il n'est pas aisé de quantifier à l'aube de la fusion.

On s'en serait douté!!!

Il faut être déterminé dans les réformes et trouver l'équilibre dans ce contexte difficile. Le CPS (Centre Prélèvement Service) a beaucoup pesé sur les objectifs 2008 sans tenir compte des spécificités du département. Concernant la gestion des personnels,

la CAPLocale doit permettre d'ajuster ces déficits.

Comment combler les déficits sans création de postes???

La CGT pose la question de la nécessité de tenir un CTPL, et a averti la direction locale de bien prendre en considération le "ras le bol" ambiant, de maintenir un dialogue social digne de ce nom et de bien mesurer les conséquences désastreuses de cette réforme et les pressions que subissent les agents quotidiennement. Les procédures simplifiées et les gains de productivité sont les principales causes de **cette liquidation de cadres C**. La Moselle se trouve plus impactée par ces suppressions que la moyenne nationale.

RAPPEL:

Plus de 100 emplois de cadres C supprimés depuis la mise en place de l'ORE en 2003.

Pour la CGT, il est grand temps que la direction locale décideur de la répartition de ces suppressions d'emplois prenne ses responsabilités sur l'avenir et en assume aujourd'hui les conséquences.

A la lecture du tableau remis en CTPL ce sont les postes fusionnés (secteurs Impôts ou Collectivités locales) ou spécialisés qui sont le plus atteints par l'ORE. (VOIR Tableau en annexe). Le seul argument opposé à notre indignation a été de dire que ces charges ont été calculées sur 2007.

2. Maillage du réseau et report de l'opération de fusion de Delme et Château Salins et nouveaux horaires d'ouverture au public.

La fusion n'a pas abouti, en effet, apparemment le ministère n'aurait pas validé les paramètres nécessaires proposés trop tardivement par la direction locale.

Compte tenu du nouveau contexte (élections municipales ?), le projet ne sera pas réalisé dans l'immédiat.

On est en droit de se poser la question suivante: **et les agents dans tout cela ?**

Ils font leurs paquets ?, oui, non? On verra bien.

Ce sont eux qui subissent ces décisions à géométrie variable ?

Tout ceci n'est pas sérieux. Ce constat fait craindre le pire quand à la fusion DGI/DGCP.

Dans le cadre de la non réalisation de la fusion, une demande de modification des horaires d'ouverture de la trésorerie de DELME est présentée, soit une ouverture hebdomadaire au public de 17h15 au lieu

de 30h précédemment. Pour le TPG, c'est un cas spécifique, car il était prévu de supprimer ce poste comptable pour en faire une antenne.

Nous avons fait remarquer au TPG que l'anarchie la plus complète régnait en matière d'ouverture du service public envers l'usager. **Il nous semble qu'effectivement la direction locale ne soit pas contre le fait d'habituer la population à la fermeture progressive du poste de DELME.**

Le rôle de notre administration n'est-il pas d'être au service du public et ce de manière satisfaisante pour les usagers ?

Paradoxe des temps modernes, le TG est satisfait de constater qu'en Moselle les OS restent vigilantes sur les horaires d'ouvertures des postes comptables
Comprenez qui pourra....

RAPPEL de nos explications exprimées sur ce point lors des derniers CTPL

La CGT pose le problème de l'amplitude de l'ouverture de notre service public.

La CGT a signalé à la Direction Locale que les prérogatives en matière d'ouverture au public font l'objet d'une souplesse qui n'existait pas dans un passé récent. Cette nouvelle orientation a pour effet de désavantager le service public rendu aux usagers. Et nous voyons ici les effets pervers:

- de la transformation de nos missions
- des suppressions d'emplois

Tous ces changements pesant fortement sur les agents, les incitent à vouloir réduire les heures d'ouverture aux usagers. Ces demandes légitimes, s'expliquent par le manque de temps et de moyens en effectifs pour effectuer leurs autres tâches quotidiennes.

C'est pour toutes ces raisons que la CGT s'est abstenue sur ce point.

3. Modifications des horaires d'ouverture au public de la trésorerie d'AUDUN le Tiche.

La proposition de passer de 31h45 à 31h30 afin de pouvoir fermer 1/4 d'heure plutôt et permettre ainsi aux agents de clôturer la journée comptable.

Les nouveaux horaires sont les suivants :

- du lundi au jeudi : 8 H 00 à 12 H 00 et de 13 H 00 – 16 H 00 et 8 H 00 à 11 H 30 le vendredi.

Soit une ouverture hebdomadaire de 30 H. La CGT a voté POUR.

Les Organisations Syndicales ont posé la question de l'instauration des horaires variables dans ce poste, le nécessaire sera fait auprès des intéressés.

4. Modifications du protocole ARTT de la trésorerie de BITCHE.

La typologie choisie est de 38h30 sur 5 jours au lieu de 36h sur 4 jours 1/2 en 2 équipes actuellement.

Définition des plages de travail	Plage variable de la matinée	Plage fixe de la matinée	Plage variable méridienne	Plage fixe de l'après midi	Plage variable de l'après midi
Début	7H30	9H 00	11H30	14H00	16H00
Fin	9H00	11H30	14H00	16H00	18H00

Les horaires d'ouverture restent inchangés:

8H00 à 12H00 et de 13H30 à 16H00 du lundi au vendredi, soit une ouverture hebdomadaire de 30 heures.

La CGT a voté POUR.

5. Questions diverses.

5.1) Standard téléphonique: le problème des appels sortants non répondus est résolu. En effet, la ligne directe de l'appelant s'affiche désormais chez le correspondant.

5.2) Absences des équipes de renfort: il est demandé au service RH de préciser sur les ordres de mission, et ceci dans la mesure du possible, les absences prévisionnelles des "dépanneurs".

5.3) Horaires variables: à notre demande, l'administration nous fait part de l'instruction qui définit concrètement les récupérations horaires variables. L'instruction prévoit que le crédit d'heure doit être effectif lors de la demande d'absence. La CGT tient ce document à la disposition des agents.

5.4) CPS: Un message de redirection des appels téléphoniques au CPS sera mis en place dans les postes concernés.

5.5) Guichet-Caisse: La CGT pose la question de savoir s'il est normal qu'un agent reste seul à la caisse avec les problèmes de sécurité que cela implique. La direction nous informe que par principe

cette situation est évitée et que les postes qui se trouvent dans cette situation seront avisés de cette remarque.

5.6) VIC-DIEUZE: S'agissant des conditions de travail de Vic et Dieuze (6 agents dans un bureau), le problème sera vu le 12/02/08 avec le propriétaire pour d'éventuels aménagements notamment au niveau du logement de fonction qui pourrait servir à stocker les archives. Il est également rappelé que la trésorerie de Vic n'est pas équipée des applications Clara, Ddpac, ce qui contraint les agents à faire le visa à Vic et la prise en charge à Dieuze.
C'est ça le modernisme, tout simplement pratique...

5.7) VIGY: Les travaux de peintures et de sols pour le poste de Vigy sont prévus au budget 2008.

Depuis le temps, que cela dure, bon courage aux agents...

5.8) Création d'emplois de Receveur Percepteur: Création de deux emplois de RP, soit un poste à la TPEH et un second de chargé de missions spéciales (communication/ fusion DGI DGCP) à la Trésorerie Générale.

Vos représentants CGT en CTPL: Francis SCHMELTER (titulaire), Florence MIGRENNE (suppléante)

Syndicat National du Trésor CGT – section MOSELLE
Trésorerie Générale de la Moselle – Case CGT -
1, rue François de Curel BP 41054 57036 METZ CEDEX 01
E-mail : cgt.057@cp.finances.gouv.fr
Tél : 03 87 38 68 91 ou 06 32 07 38 34
<http://www.tresor.cgt.fr/57/>

	Effectif théorique implanté des emplois au 31 décembre 2007			Effectif réel implanté B+C	ORE 2007	Effectif théorique implanté en 2008 après suppressions des emplois et ventilation entre B et C			DIFFERENCE B	DIFFERENCE C
	B	C	TOTAL			B	C	TOTAL		
ALBESTROFF	2,0	2,0	4,0	3,6	-0,5	1,5	2,0	3,5	-0,5	
ALGRANGE	3,0	2,0	5,0	4,0	-0,5	2,5	2,0	4,5	-0,5	
ARS sur Moselle	2,0	4,0	6,0	6,6		2,0	4,0	6,0		
AUDUN le TICHE	1,0	3,0	4,0	4,6	-0,5	1,0	2,5	3,5	-0,5	
CHATEAU SALINS	1,0	1,5	2,5	3,9		1,0	1,5	2,5		
COURCELLES CHAUSSY	2,0	1,0	3,0	2,8		2,0	1,0	3,0		
DEUME	1,0	2,0	3,0	2,8	-0,5	1,0	1,5	2,5	-0,5	
FENEIRANGE	1,0	2,0	3,0	1,8		2,0	1,0	3,0	1	-1
FLORANGE	3,0	4,5	7,5	7,1	-1	3,0	3,5	6,5		-1
FONTOY	3,0	5,0	8,0	7,8		3,0	5,0	8,0		
HAYANGE	3,0	3,0	6,0	6,0	-0,5	3,0	2,5	5,5	-0,5	
LORQUIN	4,0	3,0	7,0	6,4		4,0	3,0	7,0		
MAZIERES les METZ	4,5	5,5	10,0	10,3	-1	4,5	4,5	9,0		-1
METZESLANDE	9,0	10,0	19,0	19,3	-1	9,0	9,0	18,0		-1
METZ MUNICIPALE	4,0	7,0	11,0	11,6	-0,5	4,5	6,0	10,5	0,5	-1
METZ SERRHOISE	8,0	8,0	16,0	16,2	-5	6,5	4,5	11,0	-1,5	-3,5
METZ THOMILLE HOSPITALIERS	11,0	17,0	28,0	28,1		11,0	17,0	28,0		
METZERMASSE	3,0	3,5	6,5	7,1	-0,5	3,0	3,0	6,0	-0,5	
MONTIGNY	7,5	9,5	17,0	16,8	-1,5	7,5	8,0	15,5	-1,5	
MOUVRE GRANDE	4,0	4,0	8,0	7,6	-0,5	4,0	3,5	7,5	-0,5	
PAERIE DEPARTEMENTALE	9,0	10,0	19,0	18,2		9,0	10,0	19,0		
PAERIE REGIONALE	2,0	3,0	5,0	4,2	0,5	2,5	3,0	5,5	0,5	
PHALSBOURG	2,0	4,0	6,0	4,8	-0,5	2,0	3,5	5,5	-0,5	
REMILLY	1,0	1,5	2,5	2,4		1,0	1,5	2,5		
ROMBAS	6,0	7,0	13,0	12,2		6,0	7,0	13,0		
SUD SALLIN (DEUZEMO)	2,5	3,5	6,0	5,8		2,5	3,5	6,0		
SARREBOURG	7,0	8,0	15,0	13,5		7,0	8,0	15,0		
SIEROIS les BAINS	2,0	2,0	4,0	4,6	-0,5	2,0	1,5	3,5	-0,5	
THOMILLE MUNICIPALE	4,0	6,0	10,0	9,3		4,5	5,5	10,0	0,5	-0,5
THOMILLE 3 FRONTIERES	8,0	9,5	17,5	16,7	-1,5	8,0	8,0	16,0	-1,5	
VERNY	2,5	4,0	6,5	5,9	-1	2,5	3,0	5,5	-1	
VOGY	2,0	1,5	3,5	3,9	-0,5	2,0	1,0	3,0	-0,5	
TOTAL Postes TG	125,0	157,5	282,5	275,9	-17,0	125,0	140,5	265,5	-17,0	

BITCHEVILMUNSIER	5,0	6,5	11,5	8,8	-0,5	5,0	6,0	11,0		-0,5
BOLLAY	2,0	3,0	5,0	4,8	-0,5	2,0	2,5	4,5		-0,5
BOUZONVILLE	3,0	3,0	6,0	5,6	-1	2,0	3,0	5,0	-1,0	
CREUTZWALD	5,5	6,0	11,5	8,9	-0,5	5,5	5,5	11,0	-0,5	
FALLQUEMONT	5,0	6,0	11,0	9,4	-0,5	5,0	5,5	10,5	-0,5	
FORBACH PORTE de France	9,5	12,0	21,5	19,4	-1	9,5	11,0	20,5	-1,0	
FREYMING MERLEBACH	4,0	7,0	11,0	9,1	-0,5	4,0	6,5	10,5	-0,5	
GROSTENQUIN MCHRANGE	2,0	3,0	5,0	4,8		2,0	3,0	5,0		
FUTTELANGES SARRALBE	3,0	4,0	7,0	6,0	-1	3,0	3,0	6,0	-1,0	
RIEFRACH les BITCHE	2,0	3,5	5,5	5,6	-0,5	2,0	3,0	5,0	-0,5	
SAINTE AULDE	11,0	10,0	21,0	20,3		11,0	10,0	21,0		
SARREGUEMINES Centre/Campagne	5,0	5,5	10,5	9,5	-2	5,0	3,5	8,5	-2,0	
SARREGUEMINES MUNICIPALE	5,0	7,0	12,0	11,1	0,5	6,0	6,5	12,5	1,0	-0,5
TOTAL Postes RF	62,0	76,5	138,5	123,3	-7,5	62,0	69,0	131,0	-7,5	

RECETTES FINANCES	6,0	4,5	10,5	8,7	-0,5	6,0	4,0	10,0	-0,5	
Emplois hors dotation										
TOTAL SECTEUR RF	68,0	81,0	149,0	132,0	-8,0	68,0	73,0	141,0	-8,0	

	Effectif théorique implanté des emplois au 31 décembre 2007			Effectif réel implanté B+C	ORE 2007	Effectif théorique implanté en 2008 après suppressions des emplois et ventilation entre B et C			DIFFERENCE B	DIFFERENCE C
	B	C	TOTAL			B	C	TOTAL		
RECouvreMENT IMPOTS	6,0	5,0	11,0	9,7		5,0	4,0	9,0	-1,0	-1,0
PROD DIVERS/AMENDES/TU	3,0	3,5	6,5	7,6	-2,5	3,0	3,0	6,0		-0,5
CONTRÔLE FINANCIER	5,0	3,0	8,0	7,6	-0,5	5,0	2,5	7,5		-0,5
DEPENSES ETATS	11,0	14,0	25,0	25,6	2	12,0	15,0	27,0	1,0	1,0
SERVICES CEPL	5,0	3,0	8,0	8,2		5,0	3,0	8,0		
COMPTABILITE/CAISSE	8,5	6,5	15,0	14,8	-0,5	8,5	6,0	14,5	-0,5	
DEPOTS SERVICES FINANCIERS	6,5	5,0	11,5	14,2	1	6,5	6,0	12,5		1,0
PERSONNEL/MATERIEL	4,5	8,5	13,0	13,3		4,5	8,5	13,0		
LIASON RECouvreMENT	2,5	3,5	6,0	5,5		2,5	3,5	6,0		
LIASON REMUNERATION	11,0	23,0	34,0	34,9	-1,5	11,0	21,5	32,5	-1,5	
CENTRE REGIONAL PENSIONS	6,0	12,5	18,5	17,2	-0,5	6,0	12,0	18,0	-0,5	
TG HORS DOTATION	69,0	87,5	156,5	158,6	-2,5	69,0	85,0	154,0		-2,5
DI DEPANNAGE OMB	1,0		1,0	1,8		1,0		1,0		
DAZE/DSPL	4,0		4,0	5,6		4,0		4,0		
MRA				1,0	0,5		0,5	0,5		0,5
CONTRÔLE REDEVANCE	2,0	2,0	4,0	3,0		2,0	2,0	4,0		
SECRETARIAT ACCUEIL	2,0	4,0	6,0	2,0		2,0	4,0	6,0		
FORMATION				1,0	1		1,0	1,0		1,0
AGENTS SERVICES		11,0	11,0	9,7			11,0	11,0		
FONCTIONS SPECIFIQUES		1,0	1,0	1,0			1,0	1,0		
POLE SPL	3,0	1,0	4,0	3,4	5	8,0	1,0	9,0	5,0	
Informations (dactylococtuse)		9,0	9,0	8,5			9,0	9,0		
DIVERS				2,0						
Total dotation	12,0	28,0	40,0	39,0		17,0	29,5	46,5	5,0	1,5
TOTAL TG	81,0	115,5	196,5	197,6		86,0	114,5	200,5	5,0	-1,0
AGENT ENQUETEUR	1,0		1,0	1,0		1,0		1,0	-	-
ERD/ERR	14,0	10,0	24,0	23,8		14,0	9,0	23,0		-1

RECAPITULATION DE L'ORE SUR LE DEPARTEMENT

POSTES COMPTABLES SECTEUR TG	282,5	275,9
POSTES COMPTABLES SECTEUR RF	138,5	123,3
TOTAL POSTES COMPTABLES	421,0	399,2
RECETTE FINANCES	7,5	5,7
TRESORERIE GENERALE	156,5	158,6
TOTAL HORS DOTATION	585,0	583,5
DOTATION	43,0	42,0
TOTAL	628,0	605,5
EMPLOIS MUTUALISES	25,0	24,8
TOTAL GENERAL	653,0	630,3

	265,5	-17,0	
	131,0	-7,5	
	396,5	-24,5	
	7,0	-0,5	
	154,0	-2,5	
	557,5	-27,5	
	49,5	5,0	1,5
	607,0	5,0	-26,0
	24,0		-1,0
	631,0	5,0	-27,0